

OFFRE DE FORMATION

Parcours de Formation Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur

Contexte :

L'opérateur de parcours doit posséder les compétences nécessaires à l'exercice des missions listées dans la norme européenne d'exploitation des PAH (EN 15567-2) et dans l'instruction 07-103 JS du 30 juillet 2007 relative à la protection du public dans le cadre des activités physiques et sportives des « parcours acrobatiques en hauteur » (PAH).

Dans un souci d'une plus grande professionnalisation, la branche professionnelle des parcs de loisirs et d'attractions a créé un Certificat Professionnel de Qualification, obligatoire à compter du pour prétendre exercer le métier d'Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur.

Vous êtes exploitant et souhaitez former et préparer vos salariés au CQP...

Altiplano Formation vous propose un parcours de formation vous permettant de préparer vos salariés à une certification de type CQP OPAH.

Notre proposition : vous accompagner sur l'ensemble du processus de certification.

1. Une formation de base de 3 jours (24 heures) – *fiche programme en annexe*

- réalisée sur le site de l'un des parcs de nos entreprises partenaires : en salle de formation et en mise en situation pratique
- pour 16 participants maximum pour garantir l'efficacité de notre approche pédagogique,
- 2 formateurs qualifiés par session, ayant une expérience de l'exploitation de parc acrobatique en hauteur et/ou diplômé BE « escalade ».
- Sanctionnée par une évaluation finale des connaissances et des aptitudes pratiques à l'évacuation de public en hauteur réalisée par un formateur/BE,
- La délivrance d'une attestation de stage et d'un avis du formateur/BE sur l'aptitude et les compétences acquises à la fin du stage.
- Le remise d'un support de formation reprenant les éléments essentiels de la formation de base

Cette formation de base peut se réaliser :

- **en inter entreprise** : sur l'un des sites de nos entreprises partenaires (LYON(69), CHAMROUSSE(38), SAINT-ETIENNE (42), AMNEVILLE(57) ou POMPEY (54)), date de sessions pour 2012 :

Du 09 au 11 mars à Amnéville (57)

Du 10 au 12 mars à Lyon (69)

Du 26 au 28 mars à St Etienne (42)

Du 10 au 12 mai à Pompey (54)

Du 28 au 30 mai à Chamrousse (38)

- **en intra entreprise** : **sur votre site (sous condition d'une salle de formation à proximité).** Nous pouvons adapter notre stage pour y intégrer vos modalités d'organisation, de communication, vos procédures et spécificités dès lors qu'elles respectent le cahier de charges de la formation et le cadre légale et réglementaire lié à cette activité (minimum 6 stagiaires. Possibilité de se regrouper avec d'autres parcs)..

2. Formation pratique en situation professionnelle et évaluation de la maîtrise professionnelle : (150h)

La formation et l'accompagnement en situation professionnelle doivent être encadrés par un tuteur désigné sur le parc d'accueil de l'opérateur.

La durée et le planning de la formation en alternance peuvent varier en fonction :

- de la progression de l'opérateur et de l'avis du tuteur
- de durée total de l'éventuel contrat de professionnalisation mis en place avec un opérateur.

Nous réalisons pour vous

- l'évaluation à mi parcours et l'évaluation finale des compétences professionnelles de l'opérateur avec le tuteur,
- un avis circonstancié sur le dossier de demande de certification de type CQP OPAH.

Nous mettons en place

- avec un tuteur de votre entreprise l'alternance sur le stage pratique et le planning de formation/évaluation.
- le cadre pédagogique de la formation en situation professionnelle

Nous remettons

- à chaque opérateur et au tuteur un livret de formation et d'évaluation, support contractuel défini conformément aux préconisations du CNPEF, pour tracer la montée en compétence de l'opérateur et son évaluation. Ce document peut être personnalisé au logo de votre entreprise.

Tarifs 2012 :

- Entreprise : 440 € TTC./ pers. pour la formation de base et l'évaluation de la formation en situation professionnelle. Les frais de déplacement engagés par Altiplano Formation pour l'évaluation en situation professionnelle sont facturés en sus et eu réel ainsi que les frais de vie des formateurs pour les formations intra-entreprises.

Renseignements et informations :

ALTIPLANO FORMATION :

Contact : Luc PEYRE

Adresse : 71 rue François Mermet - BP 23 - 69811 Tassin la demi Lune

Téléphone : 04 72 72 59 62

Fax : 04 72 72 59 69

Email : lpeyre@altiplano-formation.fr

www.altiplano-formation.fr

Fiche programme

Formation de Base O.P.A.H (Opérateur Parc Acrobatique en Hauteur)

3 jours
Filière Opérateur de parc
Niveau prise de fonction

Finalités :

Développer les compétences nécessaires à l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnel reconnu et validé par le Syndicat National des Espaces de Loisirs Animaliers et Culturels (S.N.E.L.A.C.) pour occuper le poste d'Opérateur de Parc Acrobatique en Hauteur.

Objectifs de formation :

Accueillir et informer le public sur les Equipements Individuels de Protection, les techniques utilisées et les consignes de sécurité à respecter.

Evaluer l'aptitude du public à évoluer en autonomie sur les parcours et donner les consignes nécessaires à la pratique de l'activité en toute autonomie.

Donner l'alerte en situation d'urgence en hauteur et évacuer le public en difficulté.

Public

Exploitants et opérateurs de Parc Acrobatique en Hauteur, toute personne souhaitant occuper cette fonction.

Pré-requis

Etre majeur
Etre capable de réaliser en toute autonomie des Parcours Acrobatiques en Hauteur
Etre titulaire de l'A.F.P.S., PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou équivalent

Effectif

16 participants maximum encadrés par 1 formateur/8 participants et 1 intervenant externe spécialisé en techniques d'évacuation.

Modalités d'organisation

Formation de base de 3 jours : alternant apports théoriques/études de cas et mises en situation organisées directement sur le site et sur les ateliers d'un parc acrobatique.
Un stage pratique : encadré par tuteur est possible sur l'un des parcs partenaires

Évaluation

A l'issue de la formation de base de 3 jours : évaluation de connaissance + évaluation pratique d'aptitudes à évacuer en hauteur du public

Validation de la formation

Altiplano remet à l'issue de la formation de 3 jours et à chaque participant : une attestation de stage validant la réussite à l'examen final d'évacuation de personnes en hauteur.
Altiplano vous remet en fin de formation, un passeport formation qui vous permettra avec le parc d'accueil que vous aurez trouvé, de suivre et valider la partie pratique de votre formation,

**Programme
formation de base
3 jours**

Présentation de l'activité :

- Son positionnement en quelques chiffres,
- Son public et leurs attentes
- Le cadre réglementaire de l'activité,

L'organisation d'un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc, la gestion des horaires
- Les procédures d'ouverture et fermeture du parc, les plans de sécurité du parc, et procédures d'évacuation,
- Les différents parcours /publics accueillis
- Les supports de communication pour présenter l'activité et les possibilités du parc, pour informer et conseiller les visiteurs

L'accueil sur le parc :

- Le fonctionnement de l'accueil du public sur le site, les liens avec l'enregistrement des entrées, l'encaissement, l'équipement et le retour du matériel.
- Les différents équipements de protection individuels, leur usage, l'équipement, le contrôle visuel des EPI et la détection des anomalies

Le cadre des missions sur un parc :

- Le rôle, missions et responsabilités de chacun
- La polyvalence sur un parc
- L'organisation type d'une journée, d'une semaine

L'information / formation du public aux consignes de sécurité :

- Le briefing avec les visiteurs : son objectif, son déroulement, les consignes incontournables, les points de vigilance, les conseils à apporter,
- Les techniques qui permettent de porter un message simple et compréhensible de tous,
- L'appréciation de l'aptitude des visiteurs à pratiquer l'activité en toute autonomie : les points de contrôle lors du parcours test

La surveillance des parcours :

- Présentation détaillée et au sol des différents parcours : leurs points difficiles pour les pratiquants et par rapport à la surveillance.
- Les points et lieux de contrôles incontournables, la coordination de la surveillance
- Le respect des consignes de sécurité : comment agir fermement tout en respectant le visiteur, comment gérer une situation complexe ou difficile avec un visiteur et savoir lui dire non,
- L'alerte en cas de situation anormale ou difficile : les consignes et les modes de fonctionnement du parc
- Les premiers gestes de secours et l'identification des signes de gravité sur une victime,
- Les conditions de prévention des risques et anomalie : la propreté du parc et des équipements, le matériel et son utilisation par les pratiquants

L'intervention en hauteur

- La connaissance des matériaux, de leur résistance, du facteur de chute
- La découverte des parcours en hauteur
- La découverte et pratique de la remontée et de la descente sur corde simple
- La familiarisation avec le milieu vertical en expérimentant ces techniques de plusieurs hauteurs
- Les modes de communication rassurants en situation complexe ou difficile
- Les techniques d'accès aux plateformes
- L'assistance à personnes en difficulté depuis le bas
- L'assistance en hauteur à personnes en difficulté : les différents cas (fatigue, peur, coincements...), ramener la personne à la plateforme, descente en moulinage, intervention sur tyrolienne.
- Les techniques de dégagement d'une personne consciente et inconsciente sur un atelier
- Les cas particuliers de certains ateliers : tonneau, pont de filet.